BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1216

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

801 310 129 RCS Paris.
FORMAPRIV.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 150232.00 EUR.
Adresse : 3, rue Cassette, 75006 Paris.
Précédent propriétaire : 801 310 129 RCS Paris. **FORMAPRIV.**
Oppositions : Article L.236-26 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet de Traité d'apport partiel d'actif soumis au régime des scissions . Société apporteuse : FORMAPRIV Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 3 rue Cassette 75006 Paris Capital : 150232.00 EUR Numéro unique d'identification : 801310129 Lieu d'immatriculation : Paris. Société bénéficiaire : FORMA BFCC Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 34 rue des Planchettes 21000 Dijon Capital : 100.00 EUR Numéro unique d'identification : 106035504 Lieu d'immatriculation : Dijon. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : actif de 626231.77 EUR - passif de 556335.50 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Le nombre d'actions ordinaires à émettre par la Société bénéficiaire en rémunération de cet apport restera quant à lui déterminé sur la base d'une parité déterminée à partir de la valeur réelle de l'Apport à la date d'effet, soit 583.000 €. La valeur réelle de la branche complète d'Activité Bersot Formation faisant l'objet de l'Apport servant à calculer la parité d'échange, correspond à sa valeur de marché telle qu'arrêtée sur la base d'une évaluation réalisée le 15 juin 2026. Montant prévu de la prime d'apport : L'augmentation de capital en rémunération de l'Apport est assortie d'une prime d'apport d'un montant de 64.066,27 €, résultant de la différence entre, d'une part, le montant de la valeur nette comptable de l'Apport (soit 69.896,27 €) et d'autre part, le montant nominal total de l'augmentation de capital (soit 5.830 €). . Date du projet de Traité d'apport partiel d'actif : 22.06.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société FORMAPRIV : 22.06.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société FORMA BFCC : 23.06.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Dijon)..